

**Projet de Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de
Concordia
des 14, 15 et 16 mai 2016 à Fargues-Saint-Hilaire (33)**

Présent.e.s :

ABTS Noémie*
ACELIN Guillaume*
AISSAOUI Anissa
ALACA Esra*
ALBUQUERQUE Rita
ALFRED Géraldine*
ALLERON Tiffany*
ALLOUCHERIE Margaux
ALONZO Cristian*
ANGE Camille
ANTARAKIS Ludovic
ARCHAT Janis*
ASSINI Soukeïna
BALZEAU Melissa
BEGUERIE Hugo*
BEN MOUSSA Maïssa*
BENYAICH Anthony
BETHENCOURT Thibault*
BILLAUD Etienne*
BILLON GRAND Claire
BINEY Naomie*
BIZETTE Virginie*
BLOSSIER Anne-Lise
BLOT Philippe
BOUAM Nathan*
BOUFFINI Eline
BOULANGE Jean-Baptiste
BOUMEDIENE Sofiane
BOYER Morgan*
BRODIN Nicolas*
BUNTING-LLOYD Roxanne
CALVET Ludovic*
CASTEL Cindy*
CHABAUD Stéphanie
CHABOUD-MOLLARD
Benoit
CHAMBONNEAU Fleur*
CHAMP Guillemette
CHANCEL Florent
CHEVROT Laetitia*
CLERET Matthieu
COOKSON Charlotte
CROCHU Anthony
CRUZEL Adrien*
DAHAN Elsa
DE BORTOLI Pauline
DEDIEU Laura
DE NADAI Catherine*

DIEUDONNE Jérémy
DAHERON Gaëlle*
DAUGE Sophie*
DAUREL Thibault
DOMEJEAN David*
DUBOS Thomas
DUQUESNOIS Estelle*
ENGEL Lucie
ETIENNE Marie*
EXBRAYAT Yves
FOFANA Moussa*
FORESTIER Arnaud
GAMBIER Sylvain*
GARCIA-PORTO Monica
GILLION Grégoire
GIRAUD Pierre
GOMEZ Cécile
GUIMBAUD Elora
GUINAUDEAU Lucas*
GYORKI Zsuzsanna*
HERNANDEZ Raoul
HERSEN Frédéric*
HERVE Jean-François
HIRST Sébastien*
HUGENTOBLER Eric
HUGUES Gladys
JACQUES Natalia
JAILLE Lucas*
JANSEM Hugo
JARDI Nadir
JEHAN Alice
KAYA Mohammed
KELLER Thierry*
LAMBERT-LEVY Lorraine
LANDELLE Domitille
LAPRENNE Serge*
LAUNAY Samuel
LE GALL Pauline
LE GALL Maïwenn*
LE MOING Thibaud*
LE TENSORE Anne-Lise*
LEFEBVRE Clément
LEMAIRE Pierre-Hoël
LETRONNIER Maëlle*
LIABEUF Loïc
LOWERY Aoife*
LUAP Karel*
LUCAS DE LEYSSAC

LUCIA Alice
MAILLARD Emmanuel
MARTIAL Mickaël*
MATHIAS Marie-Pierre
MAURIN Benjamin*
MEGE Yvelines
MELCHIOR Nolwenn
MEUNIER Swann
MONS Lena
NAKOU Vasiliki
NINNIN Justine*
NOUIOUA Faïza*
O'NEILL Nadja
PACHOT Martin
PAIGNEAU Méline
PALIOKOSTA Mara*
PALIOKOSTAS Spiridon*
PAOLI Marco*
PAUTY Hellen*
PEPE Raffaele*
PERROT Anne-Laure
PETERSON Victor*
POLLET Quentin*
POULNOIS Anaële
RANNOU-COLLIOT Marion
RENKART Miriam
REYNAUD Bernard
ROSSI-POZZETTI Michael
ROUMEAS-NOEL Youenn
RUSSIER Gaëlle
SANDRON Jennifer*
SAUCOURT Dorothée
SAVARY Arnaud
SBAI Lilia*
SILVA Rita
SIRON Isabelle*
SOULIE Marie
SOYER Julien*
TAGNATI Nicolas
TARANU Lucian*
TOCQUEVILLE François*
TUNCAN Reyhan
VANCASSEL Yohann
VARISCO Fabrice
VIGNES Jeanne
VINNITSKAIA Iuliia
VISSE Marie*

*non adhérent



Samedi 14 mai 2016

Le président, Clément Lefebvre, ouvre l'Assemblée générale 2016.

L'équipe de préparation remercie ensuite le partenaire qui accueille l'assemblée générale ainsi que toutes les personnes l'ayant préparée. Elle présente l'organisation du week-end. Plusieurs animations sont proposées pour fluidifier la plénière et les différents temps du week-end : des transitions animées par les « filles rouges », et une traduction chuchotée pour les personnes ne comprenant pas tous les échanges en français.

Présentation du Rapport moral 2015-2016

Clément Lefebvre, président, présente le *Rapport moral 2015-2016*.

Des questions sont posées dans la salle :

Question : *A propos de l'élection des membres du conseil d'administration, j'aimerais savoir s'il ne serait pas possible de mettre en place une collégiale pour que n'importe qui puisse se présenter président à Concordia. L'année dernière je voulais me présenter mais je ne peux pas parce que je ne suis pas capable de gérer la présidence à Concordia, je suis sous tutelle. Je voulais savoir si c'est compliqué d'être président d'une association comme celle-ci.*

Réponse : Le Conseil d'administration, c'est l'organe, la structure dirigeante, c'est la représentation de l'employeur donc forcément, dans ce contexte-là, c'est quelque chose qu'il faut assumer, qui n'est pas forcément évident. Après, tout le monde peut se présenter aux élections du Conseil d'administration. Les élections sont libres pour l'ensemble des adhérents de l'association. C'est ensuite que le Conseil d'Administration élit le Bureau, dont fait partie le ou la président.e. Et quand on est président.e ou trésorier.e, on a des responsabilités juridiques, donc il faut être reconnu comme capable de les assumer.

Question : *Il s'est passé des choses cette année au niveau du Service Civique ?*

Réponse : Dans le *Rapport d'activité*, à la page Service civique, on remarque qu'il s'est passé beaucoup de choses cette année, notamment en matière de projets innovants, la création d'un poste de chargé.e de développement du Service Civique, occupé par Hugo Beguerie, pas mal de projets dits d' « envergure », coordonnées par le siège, essaimés en délégation, des projets autour de l'Euro 2016, les ambassadeurs européens du foot citoyen, les ambassadeurs de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), et puis le gros projet JADE (Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants) piloté par le siège et la délégation Ile-de-France.

Question : *Toujours en lien avec le Service Civique, sur le rapport d'activité il y a une analyse de la répartition des volontaires en Service Civique de l'association en fonction de leur niveau de formation, pourquoi avoir fait ce choix d'analyse ? Est-ce qu'une réflexion a été menée en CA autour de critères ou de quotas de recrutement ?*

Réponse : A Concordia on a toujours considéré que le Service Civique devait être accessible à tou.te.s, et milité dans ce sens par notre pratique, en exprimant aussi notre vision du dispositif en lien avec le travail mené au sein du réseau Cotravaux. On a présenté comme ça les données concernant les volontaires accueillis à Concordia et en intermédiation pour valoriser cette pratique et cette vision, qui ne sont pas celles de toutes les associations qui font parfois de l'accueil de masse de volontaires par exemple et manquent de suivi individualisé.
Par rapport au CA, il n'existe pas de réflexion autour de quotas comme évoqué ou de critères de recrutement, l'analyse a vraiment vocation à valoriser notre idée. Une

veille est menée en lien avec le chargé de développement du SC notamment en ce qui concerne les promesses politiques liées au dispositif – comme la volonté d’élargissement voire d’universalité du Service Civique –, impliquant une réflexion sur notre capacité/volonté à suivre ces évolutions, en lien avec nos valeurs.

Remarque : *Par rapport au niveau de formation des volontaires en Service Civique, on vient de dire qu’à Concordia on a pour objectif que tout le monde puisse réaliser une mission. Si on compare le niveau de formation des volontaires en Service civique à celui des volontaires au niveau national (chiffres de l’Agence du Service Civique), on remarque que les volontaires à Concordia sont beaucoup plus diplômés que la moyenne nationale : dans le détail, quasiment la moitié a un diplôme égal ou supérieur à bac+2 en 2014 comme en 2015, contre moins de 30% au niveau national. Nous ne sommes donc pas en cohérence avec notre objectif d’accessibilité, d’ouverture à tous.*

Réponse : Effectivement le graphique est là surtout pour rappeler qu’on a des efforts à faire sur la diversification des missions proposées. En cela des missions à entrées plus techniques (dans le cadre de chantiers collectifs de volontaires en Service Civique par exemple) ont été développées dernièrement, comme une recherche de nouvelles thématiques (projet ambassadeurs du foot citoyen).

Du point de vue politique (c’est un travail à mener en CA), on peut considérer que l’indicateur des diplômés qui est celui de l’Agence du Service Civique et que l’on adopte par obligation (comptes rendus) n’est pas satisfaisant. Appel est donc fait à l’intelligence collective pour trouver d’autres façons d’identifier la mixité à l’œuvre dans nos projets, au-delà du fait que le niveau de formation des volontaires soit à bac+2 ou autre. Il serait par exemple extrêmement intéressant de voir la relation entre l’âge et les diplômés ou l’absence de diplôme.

Petit point sur la méthode : l’idée de faire la présentation de ces rapports maintenant (samedi) et de placer le vote lundi, c’est pour qu’on ait aussi tou.te.s le temps lors de cette Assemblée générale de prendre connaissance des documents et d’échanger, de débattre entre nous, afin de voter en toute conscience et pas seulement à partir du jeu de questions-réponses à chaud que l’on mène présentement. N’hésitez pas à solliciter les salarié.es notamment ce week-end en ce qui concerne les informations liées à l’activité. Un temps pour d’éventuelles nouvelles questions est également prévu avant le passage au vote des rapports lundi.

Ces questions/remarques permettent enfin d’alimenter le travail que nous allons mener ensemble dans le week-end sur le contenu du *Texte d’Orientation* et sur le *Projet Associatif*.

Question : Je voudrais connaître le niveau de salaire des délégué.e.s détaché.e.s en région et des chargé.e.s de développement.

Réponse : Cf. *Rapport financier*

Présentation du Rapport financier 2015

Elsa Dahan, trésorière, présente le *Rapport financier 2015*.

Le Conseil d’administration remercie les salarié.e.s pour les résultats et leurs applications mais aussi pour la rigueur de leur suivi comptable (trois clôtures dans l’année).

Question : *Tout à l’heure le chiffre de deux millions d’euros a été avancé, je ne me souviens plus de quoi il s’agit exactement...*

Réponse : 2 millions d’euros c’est le budget de l’association. C’est tout ce qui rentre et ce qu’on dépense en une année. Le détail du budget est dans le document compte de résultat en annexe du *Rapport Financier*.

Question : *Dans la partie qui concerne les produits, sur la ligne des subventions venant de l'Etat, je n'arrive pas à trouver où sont les financements provenant du Ministère de la Culture.*

Réponse : On en a très peu (13700 euros). Les financements provenant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sont liés principalement à l'activité de chantier et concerne les chantiers en lien avec le patrimoine classé.
 En ce qui concerne la politique du Ministère de la Culture, notamment pour les chantiers liés au patrimoine, au-delà du montant qu'on peut toujours discuter (c'est souvent faible, en tout cas moins que les frais de séjour d'un chantier), la question est plutôt de la cohérence d'une politique nationale sur un territoire très diversifié. Pourquoi la DRAC finance les chantiers petit patrimoine en PACA, et dans la région d'à côté, Rhône-Alpes, elle s'y refuse ? C'est une question qui viendra en 2016 avec l'évolution du périmètre des régions : que va-t-il se passer dans les négociations qui vont s'ouvrir maintenant ? Si je prends l'exemple de Rhône-Alpes qui fusionne avec Auvergne : en Auvergne on avait des subventions, en Rhône-Alpes non, et surtout, ce n'est pas tant une question de subventions que de politiques différentes en ce qui concerne la protection du patrimoine bâti. Que va-t-il se passer ? Charge à nous, comme toujours, d'essayer de convaincre que l'implication de jeunes bénévoles d'ici et d'ailleurs, sur la protection du patrimoine, peut faire sens par rapport au Ministère et sa politique régionale.
 Globalement, la question se posera pour toutes les subventions décentralisées, comme pour la DRJSCS.

Question : *Avez-vous étudié ou travaillé sur le financement ou co-financement des projets à partir d'autres types de fonds que les fonds publics (fondations, particuliers, complémentaires, etc.) ? Est-ce qu'il y a une étude, est-ce que vous travaillez sur la diversification des ressources pour les projets ?*

Réponse : On constate effectivement une baisse de la part des fonds publics dans notre budget, et avons peu de visibilité sur ce qu'il en sera à l'avenir. Notre partenaire PIE France Active nous a demandé de travailler avec des partenaires privés.
 En 2006, le CA avait travaillé sur l'élaboration d'un document, la *Charte des financements privés*, pour définir, cadrer le travail avec les privés, et auquel on peut se référer quand on aborde ces questions de partenariat.

Complément : On accède déjà aux fonds privés sur des projets spécifiques, la question se pose plutôt pour les activités courantes et historiques.
 Après il ne faut pas trop fantasmer sur les fonds privés, il y a d'autres leviers publics à activer sur lesquels on n'a pas encore vraiment été à fond notamment sur les aspects Politique de la ville. On dit « il n'y a pas d'argent, pas d'argent public » et tout ça mais c'est vrai et c'est faux aussi parce qu'il y a selon les politiques, selon les contextes, des basculements de budget d'une ligne à une autre. Le budget global se contracte, mais il ne faut pas se dire non plus qu'il va disparaître, à nous de prouver par le projet qu'on sait aller activer les lignes et chercher l'argent là où il est. Un autre exemple : on a parlé du projet de Service Civique « éducation par le sport », ça peut être une clef d'entrée en termes de subvention pour aller toucher la partie Sports du Ministère de la Jeunesse et des Sports où on a juste pour l'instant activé la partie Jeunesse..
 C'est vrai qu'on va de plus en plus vers l'appel à projet et que c'est une sorte de déstructuration de notre modèle économique, de ce qu'on pratiquait jusque-là, par exemple on déposait un dossier pour notre activité chantier, et puis la concertation régionale se décidait sur une programmation globale. Ce modèle, s'il existe encore, est quelque peu dépassé et donc il faut être innovant mais de l'argent public il y en a encore à trouver. Le « tout privé » n'est pas l'unique solution.

Complément : On peut également faire le parallèle avec un passage du *Rapport Moral* élaboré cette année : comme nos amis d'Enercoop le disent – coopérative à la fois nationale et régionale dans laquelle nous sommes engagé.e.s en tant que clients dans certaines

délégations et au siège, mais aussi comme sociétaires, donc propriétaires avec les autres du capital de la coopérative dont l'objectif n'est pas seulement de distribuer de l'énergie de manière « noble » mais aussi une réappropriation citoyenne de l'énergie – , la solution c'est un « mix énergétique » des ressources renouvelables.

Pour en revenir à nos financements, la question n'est donc pas tant d'opposer les financements publics aux financements privés que de trouver un « mix » qui nous soit favorable. Tous les financements ne se prêtent pas à la même chose.

Tout à l'heure on faisait un focus sur les aides à l'emploi. On a beau chercher des financements privés, ils ne répondront pas à cette question des aides à l'emploi qui est prise en charge par des politiques publiques d'insertion (CUI-CAE par exemple), des politiques d'aide aux PME dans lesquels les associations se retrouvent et qui sont financées par les Conseils régionaux (emplois tremplin ou solidaire), etc.

Un financement privé ne viendra jamais couvrir cet aspect précis. Evidemment, plus on aura de financements privés plus on pourra espérer un résultat positif qui viendra couvrir la partie fonctionnement qui va de 55 à 60 pour cent du budget selon les années. Il n'y a donc pas une solution, mais bien un « mix » à trouver entre public et privé.

Complément : Autres éléments de réponse, plus en lien avec le financement privé vu sous forme de dons :

Il existe un travail toujours en cours sur la demande de reconnaissance d'intérêt général pour laquelle nous avons déjà été retoqués, travail difficile qui risque de nous amener sur des années de procédure, implique qu'on se penche sur les termes juridiques pour transformer les arguments du Ministère qui la délivre. Les dons pourront être ainsi défiscalisés, ce qui pourrait être un levier pour les financements privés, émanant de particuliers ou non.

A ce sujet, plusieurs envies de développer le financement participatif ou *crowdfunding* ont été exprimées par des bénévoles et salarié.e.s depuis quelque temps, envie que le CA et le Bureau ont toujours freiné dans la mesure où il semble souhaitable dans un premier temps d'aboutir la démarche de reconnaissance d'intérêt général, mais aussi par éthique, puisque les recherches menées pour identifier un bon partenaire (plateforme sur laquelle nous pourrions proposer des participations) n'ont pas donné pour l'instant de résultat satisfaisant (nous avons arrêté notre regard sur la plateforme Helloasso). Plusieurs doutes résident par exemple sur le traitement des données personnelles suite à un don (utilisation des adresses mail notamment).

Enfin, une idée très récente, présentée lors de la dernière réunion du Bureau, peut se présenter comme une alternative : la souscription avec ou sans droit de reprise, c'est-à-dire un don de particulier, adhérent.e ou partenaire, qui pourrait fonctionner à la façon d'un emprunt. L'évaluation de notre possibilité/capacité à proposer ce genre de souscription est en cours.

Complément : Pour conclure, cette notion d' « intérêt général » de laquelle dépend en partie notre démarche vers les financements privés peut être interrogée et est digne de faire l'objet d'une réflexion au sein de l'association. Par exemple, ce n'est pas parce qu'on travaille avec un commune plutôt qu'un bailleur d'ouvrage privé que la finalité du projet est plus « intéressante » pour la collectivité. On pourrait également imaginer comment accompagner nos partenaires privés dans la démarche d'intérêt général, en favorisant des structurations associatives par exemple.

Remarque : *Petit rappel : il y a deux ans on avait déjà évoqué cette question de la reconnaissance et expliqué le processus : être une association reconnue d'utilité publique c'est le haut niveau. Avant ça on peut être reconnue comme une association qui fait œuvre de bienfaisance, ce qui ne nécessite pas un processus aussi compliqué mais qui permet déjà de donner des documents à des donateurs. Et on a l'étape en-dessous, c'est la tolérance de notre société, qui permet à petite échelle de pouvoir recevoir des dons. On n'est pas contrôlé.e.s sur des petites sommes, les contrôles interviennent à partir du moment où on reçoit l'équivalent de 10% de notre activité en dons mais là on est dans une réalité où Concordia, moi tel que je le vois, est comme une baleine qui*

toutes les 7 secondes a besoin de remonter chercher de l'oxygène à la surface pour pouvoir avancer. Et ce rythme il faut l'augmenter d'au moins 15-20 secondes et ça on peut le faire avec des « micros autofinancements ». Dans d'autres associations qui n'ont pas la taille de Concordia on est dans un rapport 70/30 au niveau des financements depuis longtemps pour survivre mais aussi parce que des financeurs viennent nous soutenir en disant : « si vous êtes capables d'amener 30 nous on amène 70 ». Le 100% n'existe plus pour personne et ceux qui pensent que ça peut continuer à exister vont exploser en plein vol.

Je suis salarié d'une association dont le chiffre est encore plus important que celui de Concordia : l'ADSEA 69 (Association Départementale du Rhône pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), 350 salariés. C'est un budget énorme. Et bien la question de la recherche de financements privés est en train de se poser, alors même qu'on a des agréments et des conventions qui permettent de préserver nos emplois, qu'on est dans l'action sociale, on est dans des rapports qui sont normalement mieux sécurisé que ceux de Concordia. Il ne faut pas avoir peur d'aller faire de l'autofinancement même si on n'a pas l'agrément adéquat. Il faut prendre des petits risques. Par exemple une collègue éducatrice s'est vue récemment refuser par Jeunesse et Sports une subvention de 400 euros pour un projet et puis elle a organisé une brocante sur son quartier, 1500 euros net de bénéfices. Du coup l'action avec les jeunes s'est réalisée deux fois. Personne n'est venu critiquer l'autofinancement. Après c'est une logique de dissocier la trésorerie des produits captés des fonds publics.

Réponse : C'est déjà la réalité de l'association. On peut trouver de nombreux projets pour lesquels l'autofinancement a été déployé, comme en Normandie-Maine où une action a été réalisée avec les jeunes du collège Costa-Gavras pour aller faire des fouilles archéologiques à Chypre. 1142 euros en vendant des boissons, c'était un projet « accompagnement de jeunes autofinancement » avec deux autres partenaires (le collège et la sauvegarde de l'enfance). Sur les lignes budgétaires ça passe en « divers ». La même chose pour le projet Caravanes-écoles l'année dernière, avec de la vente de repas et de boissons, ce qui a généré près de 4000 euros. Donc c'est des choses qui sont faites, mais chronophages. Ça prend énormément de temps.

Complément : En complément, pour revenir sur la question de la reconnaissance, il ne faut pas confondre l'autofinancement et les dons. On pourrait ruser sur notre capacité à proposer une exonération à nos donateurs, on pourrait leur délivrer un reçu afin qu'il puisse déduire en partie leur don de leurs impôts, et tant qu'il n'y a pas de contrôle, ça fonctionne. La déduction est faite systématiquement, sans vérification. Les contrôles sont ponctuels. Décision a été prise de ne pas céder à cette facilité et de ne pas prendre de risque.

Complément : Pour préciser : l'association a le droit de recevoir des dons, mais n'a pas le droit d'activer une campagne de souscriptions, d'en faire un levier de financement, puisqu'elle n'est pas reconnue pour ça et qu'on n'a pas la capacité d'émettre des reçus de dons.

Complément : Dernière précision par rapport à la question de la prise de risque évoquée précédemment : le raisonnement en conseil d'administration était de dire : « il y a une prise de risque pour la personne morale qu'est Concordia, qu'elle-même peut assumer. On peut faire des choses illégales, ça sera la personne morale qui l'assumera au nom de l'ensemble de la structure, ici par exemple un redressement fiscal. C'est une chose. Quand on émet un reçu fiscal, le risque de redressement fiscal est aussi pour la personne qui le met dans sa déclaration d'impôts alors que son don ne peut pas être déduit. » C'est cet aspect-là précis de mettre en difficulté de adhérents ou donateurs qui a freiné le conseil d'administration, pas parce qu'on est peureux, craintifs, etc. Globalement il ne faut pas croire qu'on ne prend pas de risques à Concordia. Les salarié.e.s notamment se bagarrent, vont au bout de toutes les solutions qu'ils et elles peuvent trouver.

Enfin, petite anecdote, la question du « pas vu pas pris » a été évoquée par un fonctionnaire. Le discours tenu était alors « Bercy n'aura jamais les moyens de vous

trouver, pour quelques milliers d'euros hein, même si vous l'obtenez de manière *borderline* voire illégale. »

Question : *Je voudrais revenir sur la procédure d'emprunt moyen-long terme, qui peut prendre plusieurs années : en quoi consiste cette procédure ?*

Réponse : L'idée d'un emprunt a été d'abord évoquée avec notre banque qui y était favorable en septembre 2015, puis s'est ensuite un peu rétractée sur sa position. On a attendu la clôture de nos comptes et la publication du rapport du commissaire aux comptes avant de reprendre contact avec elle sur ce sujet. On attend à présent leur retour, leur positionnement sur le montant qu'elle pourrait nous prêter, la durée et le taux de remboursement, le partenaire qui nous financerait (en l'occurrence le réseau France Active). Voilà où on en est, on aura très certainement une réponse d'ici un mois ou deux.

Question : *Est-ce que le montant actuel de dons reçus est significatif par rapport à la masse budgétaire ?*

Réponse : Ça représente, hors adhésions, 1788 euros pour 2015. Soit très peu.

Question : *Pour une vision globale des financements, par rapport à la restructuration des régions, est-ce que chaque délégation a pu sonder les politiques publiques qui vont être mises en œuvre, comment elles-vont s'organiser et à quelle échéance ? Est-ce qu'on peut anticiper des choses ?*

Réponse : Certaines délégations sont sur un territoire qui va vivre un regroupement régional. Un autre impact politique sur notre activité c'est aussi le changement de bord politique des régions suite aux élections, même celles qui ne vont pas fusionner. Les élections régionales ont eu un impact sur la période de vote des budgets qui ont été traités en retard, soit à la mi-avril, un retard qui implique des conseils permanents pour valider des projets en juillet. La tendance générale va à la stabilité des financements malgré la fusion. Les enveloppes restent les mêmes pour 2016. Globalement pour 2017 on est dans le flou, les rendez-vous avec les présidents et vice-présidents sont encore difficiles à obtenir. Il y a autant de cas de figures que de délégations.

Complément : Les élus eux-mêmes ne sont pas sûrs des moyens qu'ils auront. On peut prendre pour exemple la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, les budgets votés actuellement sont fictifs, et ne prennent pas en compte le déficit de Poitou-Charentes. En 2017 on sera dans le réel, et là on ne peut pas penser qu'il n'y aura pas de coupes. C'est pour ça qu'il faut encore plus de lobbying, de plaidoyer mais qu'il faut aussi donner plus de visibilité à nos actions pour s'assurer d'être soutenus.

Dimanche 15 mai 2016

Vote des amendements au Texte d'Orientation 2016-2018

Le texte proposé par le Conseil d'administration a fait le matin l'objet d'un travail en ateliers auxquels ont participé adhérent.e.s, élu.e.s, salarié.e.s et volontaires. Ces ateliers avaient pour objectif de permettre à chacun d'appréhender la raison d'être de ce texte, de pouvoir en discuter le contenu et y apporter des modifications le cas échéant.

Comme chaque année, le texte proposé par le CA avait été présenté en amont de l'AG, cette année dès janvier, et il était possible de proposer des modifications, au moyen de deux nouveaux outils : une plateforme d'amendements en ligne, et une adresse mail propre au groupe de travail coordonnant le travail d'écriture.

Le processus de validation des modifications en plénière est rappelé par Arnaud Savary, ancien administrateur et adhérent, qui l'anime : pour qu'un amendement soit soumis au vote, il faut qu'au moins une personne de l'assemblée le soutienne et explique pourquoi. Si, après l'argumentaire, une autre personne au moins soutient cette proposition et que personne ne s'oppose à l'amendement et à sa justification, il est adopté.

Si quelqu'un souhaite s'opposer à la proposition, il doit argumenter. On vérifie que ce point de vue est également soutenu. Si ce n'est pas le cas, l'amendement est adopté, puisque sur trois avis exprimés, deux sont pour la modification et seulement un est contre.

Si un deuxième avis contre la proposition est exprimé, le débat est ouvert.

Lorsque les arguments sont épuisés, la modification est soumise au vote.

Il est enfin rappelé qu'il n'est pas possible de faire de nouvelle proposition pendant le vote, toutes les propositions traitées étant issues du travail en ateliers.

A partir de ce rappel, le vote des propositions commence.

Le vote des propositions donne ainsi lieu au texte suivant (le détail des propositions et des votes est accessible en annexe du présent document) :

CONTEXTE :

Concordia, forte de son expérience et de ses valeurs depuis 1950, continue de développer son projet et ses activités.

Toutefois, comme de nombreuses associations, nous peinons à équilibrer nos budgets dans un contexte marqué par le désengagement de l'État, et de certaines Collectivités.

Conscient.e.s de cette réalité, nous poursuivons l'écriture de notre Projet Associatif, celui qui affiche nos valeurs et affirme pourquoi et comment nous agissons.

Cette affirmation de nos valeurs communes, de nos objectifs communs doit nous inspirer, pour inventer de nouvelles formes d'activités, de nouvelles manières de nous engager dans la société, afin de la rendre plus heureuse, plus solidaire, plus participative.

Ce manifeste doit nous donner l'énergie de nous comporter en militants, d'agir dans l'association pour porter nos projets, de faire notre possible pour soutenir l'activité et l'engagement des salarié.e.s.

Il doit soutenir notre prise de parole dans l'espace public, afin de convaincre le plus grand nombre de l'utilité et de la justesse de notre projet, pour chercher de nouveaux et nouvelles associé.e.s désireux et désireuses de défendre avec nous nos valeurs et de mener des actions militantes.

Il doit, enfin, nous aider à asseoir la légitimité que nous avons à rechercher les moyens de soutenir nos actions et notre équipe salariée.

Grâce à notre engagement, nous trouverons les moyens de réaffirmer notre capacité d'agir sur ce contexte évolutif.

1. ENGAGEMENTS POLITIQUES

- *Nous souhaitons finaliser, avec la participation la plus large possible, la rédaction de notre Projet Associatif, afin de donner une place à chacun.e, d'explicitier nos modes d'actions et leurs objectifs, et de nous ouvrir à de nouvelles perspectives.*
- *Alors qu'il est devenu une évidence que la dégradation du contexte social, environnemental, culturel et économique devient source de conflits et d'inégalités, nous réaffirmons la démarche militante et d'éducation populaire de Concordia et souhaitons renforcer nos compétences pour la mener.*
- *Nous voulons que notre association soit plus ouverte à la société : pour que notre projet aboutisse, il doit être partagé par le plus grand nombre. Nous devons réussir à accueillir et faire adhérer au projet de l'association des personnes de tous âges et de tous milieux sociaux, quelles que soient leurs professions, convictions ou philosophies.*
- *Agir local, pour un impact global. Nous visons la mise en place d'actions locales et l'essaimage le plus large possible des expériences, dans un but de partage et d'échange.*
- *Nous irons à la rencontre des élu.e.s, afin de les convaincre du bien-fondé de notre démarche et de solliciter leur soutien.*
- *Nous nous donnons les moyens de porter la voix des adhérent.e.s dans l'espace public en améliorant les échanges internes et nous ferons en sorte d'assurer le rayonnement de notre projet par une meilleure communication vis à vis du grand public. Nous n'excluons pas la possibilité de réagir et de prendre position face à l'actualité et aux échéances électorales à venir.*
- *Nous poursuivons la mise en œuvre des pratiques écologiques au quotidien et dans les projets, tout en continuant de développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.*
- *Concordia doit s'inscrire en tant qu'actrice de l'économie sociale et solidaire, tant au niveau de son positionnement public, de sa politique d'achat, que des thématiques de ses projets.*
- *Nous n'agissons pas seul.e.s, nos idées et nos projets s'inscrivent dans différents réseaux, aux niveaux national et international. Nous continuerons à les valoriser, les nourrir et à nous en inspirer.*

2. CONSOLIDATION DES FINANCES

- *En tant qu'association, le profit n'est pas notre but mais nous devons faire fonctionner notre activité. Cela passera probablement par des sources nouvelles, diversifiées, et qui mettent l'adhérent.e au centre du fonctionnement. Entamons une réflexion sur nos sources de financement et sur nos modes de fonctionnement.*
- *Nous tiendrons les engagements pris vis à vis de nos partenaires, première étape d'un travail vertueux où chacun tient ses engagements, notamment financiers.*
- *Nous poursuivrons également la recherche de la reconnaissance d'intérêt général par l'administration fiscale afin de pouvoir sensibiliser les particuliers et partenaires privés au don défiscalisable.*
- *Nous chercherons tous les moyens permettant de faire reconnaître nos savoir-faire, afin que nos actions soient valorisées, défendues et financées à leur juste valeur.*
- *Nous organiserons des formations communes aux différents acteurs et actrices de l'association dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, de la stratégie, afin de nous construire un langage commun dans ces domaines et que les actions entreprises soient comprises et soutenues par tou.te.s.*
- *Afin de renforcer notre capacité à développer de nouveaux partenariats, comme de mieux répartir les coûts liés à notre organisation sur des structures plus nombreuses, nous poursuivrons notre développement sur de nouveaux territoires. Nous chercherons à ouvrir un centre permanent, lieu d'accueil où nous pourrions expérimenter, nous former, nous rassembler à moindre coût.*
- *Avec la volonté de pérenniser notre projet, nous poursuivons la diversification de nos activités et de nos actions. Cette diversification passera par le filtre des textes qui guident*

notre démarche (ce document, mais aussi le Projet Associatif, la Charte des chantiers ou le Projet Éducatif) et la conscience de notre histoire.

- Afin de gagner en autonomie financière et en poids politique, nous rechercherons de nouveaux et nouvelles adhérent.e.s désireux et désireuses de soutenir une action constructive de promotion de la paix par le moyen de l'Éducation populaire.

3. CONDUITE DE L'ACTION

- Nous créerons des espaces de formation et de réflexion communs à tous les acteurs et actrices de la structure sur des thématiques variées (histoire, buts, fonctionnement, finances, etc.) dans le but d'avoir des savoirs communs, mais aussi, et surtout de nous permettre de nous côtoyer, de nous connaître et d'échanger.
- Nous utiliserons au mieux et rénovons le cas échéant les outils conçus dans le but de permettre le dialogue entre élu.e.s, salarié.e.s et adhérent.e.s, tou.te.s ensemble ou bilatéralement.
- Nous organiserons des temps d'évaluation communs des politiques et stratégies mises en œuvre et proposées en région ou par les instances élues.
- Nous nous engageons à nous rassembler pour développer et co-construire nos objectifs et méthodes de conduite d'action.

4. ENGAGEMENT DES ADHERENT.e.S, BENEVOLES ET VOLONTAIRES

- Nous nous engageons à favoriser l'ouverture et la promotion interne d'espaces d'engagement, de rencontre et de construction collective comme les instances élues, mais aussi les comités régionaux, les réseaux, le secteur formation.
- Nous devons encourager les adhérent.e.s à être bénévoles en soutien aux différents projets en assurant des missions aussi utiles qu'enrichissantes, comme le tutorat de volontaires, la promotion de l'association, l'organisation d'événements, l'accompagnement de la vie associative en région et au national.
- Nous soutenons le développement des comités régionaux en accompagnement du travail mené en délégation afin que Concordia soit également représentée localement par ses adhérent.e.s et que des initiatives puissent être prises localement.
- Nous continuerons le travail entamé sur les parcours bénévoles dans notre association et les moyens de mobilisation, travail destiné à encourager nos adhérent.e.s à s'investir tout en assurant la valorisation de leur travail bénévole, par la création et l'utilisation d'outils adaptés.
- Afin de donner à chacun les moyens d'agir, dans Concordia et pour soi-même, nous achèverons la définition de ce que doit être notre secteur formation et le mettrons en place avec l'ensemble des acteurs et actrices de l'association. Jusqu'à l'aboutissement de ce travail, les formations existantes seront maintenues.
- Nous chercherons à augmenter le nombre de nos bénévoles pour enrichir notre association de leurs compétences diverses ainsi que le nombre de potentiel.le.s porteurs et porteuses de projets en cours ou nouveaux.
- Nous engagerons une réflexion sur la définition de cadres pour l'engagement des volontaires dans la structure afin de ne pas nous trouver en porte à faux avec notre éthique et évaluerons le meilleur moyen d'assurer leur droit à la parole dans l'association.
- Nous chercherons à former les adhérent.e.s de Concordia partant en France ou à l'étranger. Nous les mobiliserons à leur retour afin de favoriser leur engagement au sein de l'association.
- Nous encouragerons l'adhésion à Concordia de tout.e participant.e à ses actions.

PERSPECTIVES :



Même si les contraintes liées aux finances occuperont une partie du temps des élu.e.s et des salarié.e.s, l'ambition de Concordia reste surtout de donner aux adhérent.e.s l'envie et les moyens de s'engager, comme militant.e.s de notre projet ou acteurs, actrices de la structure, afin de permettre à Concordia de rester une association vivante, créatrice de projets, véritable lieu d'échanges et de partage de savoirs.

Nous visons également le partage plus large de notre projet, afin de proposer un autre regard à nos concitoyen.ne.s sur la société et sur le monde, de diffuser nos valeurs d'ouverture, de collaboration et de lutter contre le repli sur soi.

A travers notre fonctionnement, nous souhaitons pouvoir trouver des manières de vivre, travailler et décider collectivement qui puissent être des alternatives aux modèles dominants. Les objectifs que nous nous donnons sont pluriannuels et nous prendrons le temps nécessaire de les discuter, de les mettre en œuvre et de les atteindre.

Nous œuvrerons à construire une société plus solidaire, plus démocratique et plus participative.

Première présentation des candidat.e.s au Conseil d'administration

Avant la présentation des nouveaux et nouvelles candidat.e.s au Conseil d'administration, les différents membres du CA en poste se présentent à l'assemblée.

Rappel est également fait du nombre de places disponibles eu égard aux *Statuts* de l'association : le Conseil d'administration, à l'issue de l'AG 2015, était composé de 15 membres. En cours d'année, Jean-Baptiste Boulange et Emmanuelle Daviau ont démissionné. Le Conseil d'administration qui se présente à l'AG 2016 est donc composé de 13 membres, dont 5 en fin de mandat : Hugo Janssem, Stéphanie Chabaud, Domitille Landelle, Mélaine Paigneau et Emmanuel Maillard. 7 places sont donc vacantes pour atteindre le quorum maximum de 15 membres.

Une première présentation des candidat.e.s au Conseil d'administration est réalisée.

Se présentent :

- Charlotte Cookson
- Rita Silva
- Natalia Jacques
- Youenn Rouméas-Noël
- Stéphanie Chabaud (actuelle vice-présidente)
- Domitille Landelle (actuelle secrétaire)

Lundi, 16 mai 2016

Deuxième présentation des candidat.e.s au Conseil d'Administration

Le même quorum se présente.

Vote des textes, des tarifs de cotisation 2017 et du budget prévisionnel 2016

Le nombre de votant.e.s est de 69 pour les votes du *Procès-verbal de l'AG 2015*, des *Rapports moral et financier*, du *Texte d'orientation*, des tarifs de cotisation et du budget prévisionnel 2016. Il est de 67 ensuite. On peut tout de même estimer le nombre de votant.e.s pour le Conseil d'administration à 69, étant donné que celui-ci a lieu tout au long de cette séance, à bulletin secret.

- **Adoption du *Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des 23, 24 et 25 mai 2015***

Aucune question n'étant soulevée, ni aucune modification proposée, le texte est soumis au vote.

Le *Procès-verbal* est adopté en l'état par 57 voix pour et 12 abstentions.

- **Vote du Rapport moral 2015/2016**

Le *Rapport moral 2015-2016* est adopté par 66 voix pour et 3 abstentions

- **Vote du Rapport financier 2015**

Le *Rapport financier 2015* est adopté par 54 voix pour et 15 abstentions

- **Vote du Texte d'orientation 2016-2018**

Le *Texte d'orientation 2016-2018* est adopté par 63 voix pour et 6 abstentions

- **Tarifs de cotisation 2017**

Le maintien des tarifs de cotisation en cours pour l'année 2017 est adopté par 67 voix pour et 2 abstentions

- **Budget prévisionnel 2016**

Le budget prévisionnel 2016 est présenté.

Le budget prévisionnel 2016 est adopté par 38 voix pour et 31 abstentions

Des explications sont apportées suite au nombre important d'abstentions :

L'année dernière, l'AG avait fait la demande de présenter plutôt le budget en cours que celui de l'année N+1, donc cette année c'est le Budget 2016 qui a été présenté et non pas celui de 2017. On a surtout d'ailleurs passé du temps à discuter de l'année 2015.

Le souhait est émis au vue du nombre d'abstentions que le budget présenté l'année prochaine soit bien celui de l'année en cours (2017 donc) et que dans le document présenté aux adhérents il puisse être présenté *in extenso* un budget avec toute la nomenclature comptable, mais aussi 4 ou 5 lignes d'explications sur les points forts, les points faibles, les points de vigilance sur lesquels il faut porter une attention. Qu'il y ait plus de contenu pédagogique.

- **Vote du plan du *Projet Associatif***

Le plan du *Projet Associatif*, discuté en ateliers, fait l'objet d'un vote. Rappel est fait que l'idée est de se mettre d'accord sur l'esprit du *Projet Associatif*, par rapport auquel des remarques ou des réserves ont pu être apportées par l'ensemble des adhérent.e.s aux rédacteurs lors des ateliers. Le texte abouti sera présenté lors de l'AG 2017. Tout.e.s les adhérent.e.s sont invité.e.s à participer au groupe de rédaction porté par le Conseil d'administration et qui est d'ores et déjà mixte.

Le plan du *Projet Associatif* est adopté par 47 voix pour et 19 abstentions.

Nomination des mandats bénévoles

Aucun.e adhérent.e ne se présente pour le mandat à la plénière de Cotravail ou le mandat au sein du comité de pilotage d'Observo.

Domitille Landelle, déjà en mandat au comité de pilotage d'Observo, poursuit son engagement.

Quelques échanges ont eu lieu lors du forum de l'engagement organisé le samedi après-midi, il est possible de continuer à s'informer et de s'engager sur ces mandats tout au long de l'année.

Rappel est fait de l'enjeu politique lié à l'investissement des bénévoles sur les réseaux, au-delà du travail mené par les salarié.e.s.

Elections des membres du Conseil d'administration

Les règles pour l'élection des nouveaux administrateurs, telles qu'indiquées dans les statuts de l'association, sont rappelées. L'élection a lieu en deux tours à bulletin secret. Tout.e adhérent.e à jour de sa cotisation peut se présenter. Un deuxième tour est organisé s'il reste des places au CA après le premier tour et si les candidats obtiennent plus de 10% des voix. Sont élus au premier tour les candidats élus à la majorité des voix et au deuxième tour les adhérents élus à plus de 30% des voix. Il y a 67 votants, 66 exprimés et un nul.

Les résultats sont les suivants :

Rita Silva	64 voix, élue
Stéphanie Chabaud	63 voix, élue
Natalia Jacques	61 voix, élue
Charlotte Cookson	59 voix, élue
Youenn Rouméas-Noël	56 voix, élu
Domitille Landelle	55 voix, élue

Ont obtenu des voix, sans que cela n'engage la réalisation d'un second tour :

Arthur Reynaud	3 voix
Lena Mons	2 voix
Nadja O'Neill	1 voix
Jean-François Hervé	2 voix
Anissa Aissaoui	1 voix
Hugo Jansem	1 voix
Pierre Libeuf	1 voix
Hugo Beguerie	1 voix
Rita Albuquerque	1 voix

Clément Lefebvre remercie l'équipe de préparation de cette Assemblée générale ainsi que tou.te.s les participant.e.s et prononce sa clôture.

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016



2 - Nous trouverons, grâce à notre engagement, les moyens de dépasser le contexte défavorable que nous vivons.

3 - Si nous arrivons à prendre cet élan, nous trouverons, grâce à notre engagement, les moyens de dépasser le contexte défavorable que nous vivons.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition n°2 est adoptée.**

- Nous souhaitons ~~achever~~ **finaliser**, avec la participation la plus large possible, la rédaction de notre projet associatif, afin de donner une place à chacun, d'expliciter nos modes d'actions et leurs objectifs, et de nous ouvrir à de nouvelles perspectives.

La proposition de modification est soutenue par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition est adoptée.**

- Alors qu'il est devenu une évidence que la dégradation du contexte social, environnemental, **culturel** et économique devient source de conflits et d'inégalités, nous souhaitons continuer la démarche militante **et d'éducation populaire** de Concordia et renforcer nos compétences pour la mener.

Proposition alternative :

- **Alors qu'il est devenu une évidence que la dégradation du contexte social, environnemental, et économique devient source de conflits et d'inégalités, nous réaffirmons notre démarche militante et souhaitons renforcer nos compétences pour la mener.**

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition alternative est adoptée ainsi que les ajouts proposés dans la première proposition. Les deux sont fusionnées et l'ensemble adopté.**

- Nous voulons que notre association soit **toujours** plus ouverte / **s'ouvre toujours plus** à la société : pour que notre projet aboutisse, il doit être partagé par le plus grand nombre. Nous devons réussir à **accueillir et faire adhérer** au projet de l'association des personnes de tous âges et de tous milieux sociaux, quelles que soient leurs professions, convictions ou philosophies, ~~dès lors qu'elles souhaitent comme nous une société plus harmonieuse.~~

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **Les deux premières propositions sont rejetées. La troisième est adoptée, comme la suppression propose en fin de phrase.**

- Agir local, pour un impact global. Nous visons la mise en place d'actions locales et l'essaimage le plus large possible des expériences, ~~ce dans le but de diffuser les savoirs~~ **dans un but de partage et d'échange.**
- **Nous irons à la rencontre des élus, afin de les convaincre du bien-fondé de notre démarche et de solliciter leur soutien.**
- ~~Afin de satisfaire à un des fondements de notre association,~~ nous nous donnerons les moyens de porter la voix des adhérents dans l'espace public en améliorant les échanges internes et nous ferons en sorte d'assurer le rayonnement de notre projet par une meilleure communication vis à vis du grand public. **Nous n'excluons pas la possibilité de réagir et de prendre position face à l'actualité et aux échéances électorales à venir.**
- Nous ~~nous engageons à mettre~~ **poursuivons la mise** en œuvre des pratiques écologiques au quotidien et dans les projets, tout en continuant de développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **Les propositions sont adoptées.**

Proposition : positionner ce dernier paragraphe entre les deux paragraphes « agir local » et « afin de satisfaire »

La proposition est soutenue par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition est rejetée.**

Proposition d'ajouts de paragraphes à la fin de cette partie « Engagements politiques :

- Concordia doit s'inscrire en tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, tant au niveau de son positionnement public, de sa politique d'achat, que des thématique de ses projets.
- Nous n'agissons pas seuls, nos idées et nos projets s'inscrivent dans différents réseaux, aux niveaux national et international. Nous continuerons à les valoriser, les nourrir et à nous en inspirer.
- Concordia continuera à développer les projets culturels et patrimoniaux sous des formes novatrices

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **Les deux premières propositions d'ajout sont adoptées, la troisième est rejetée.**

2. CONSOLIDATION DES FINANCES

- ~~Le profit n'est pas le but de Concordia. Mais l'argent nous est nécessaire pour faire fonctionner notre activité : nous devons donc en trouver.~~ **En tant qu'association, le profit n'est pas notre but mais nous devons faire fonctionner notre activité.** Cela passera probablement par des sources **de financement** nouvelles, diversifiées, et qui mettent l'adhérent au centre du fonctionnement. Entamons une réflexion sur ~~nos sources de financement et leur diversification ainsi que~~ sur nos modes de fonctionnement.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La première proposition est adoptée, les autres rejetées.**

- ~~Nous ferons en sorte de tenir~~ **tiendrons** les engagements **réiproques** pris vis-à-vis de **avec** nos partenaires. **Cette confiance est** la première étape d'un travail vertueux où chacun tient ses engagements, notamment financiers, ~~afin que nul ne trouve prétexte à se dédire.~~

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La première proposition d'ajout est adoptée, les autres sont rejetées.**

- Nous chercherons tous les moyens permettant de faire reconnaître nos savoir-faire, afin que nos actions soient valorisées, défendues et financées à leur juste valeur.
- Nous organiserons des formations communes aux différents acteurs de l'association dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, de la stratégie, afin de nous construire un langage commun dans ces domaines et que les actions entreprises soient comprises et soutenues par tous.
- Afin de ~~développer~~ **renforcer** notre capacité à ~~décliner différents~~ **développer de nouveaux types de partenariats locaux**, comme de mieux répartir les coûts liés à notre organisation sur des structures plus nombreuses, nous poursuivrons notre ~~développement~~ **implantation** sur des nouveaux territoires. Nous chercherons ~~aussi~~ à ouvrir un centre permanent, **lieu d'accueil** où nous pourrons expérimenter, ~~nous former, nous rassembler à moindre coût.~~

~~permettre à Concordia de rester une association vivante.~~ Concordia conserve ainsi la souplesse d'une association vivante, créatrice de projets, véritable lieu d'échanges et de partage de savoirs.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **Toutes les propositions jusqu'à sont adoptées, excepté la modification en milieu du paragraphe.**

~~Notre objectif est~~ Nous visons également de faire le partager plus largement de notre projet, afin de transformer le proposer un autre regard de à nos concitoyens sur notre la société et sur le monde, afin de diffuser nos valeurs d'ouverture, de collaboration et de lutter contre le repli sur soi.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **Toutes les propositions de modification du paragraphe sont adoptées.**

A travers notre fonctionnement, ~~même,~~ nous souhaitons pouvoir trouver des manières de vivre, travailler et décider collectivement qui puissent nous être utiles ailleurs, ~~en~~ pour sortir / éviter les des affrontements si répandus dans le monde du travail et de la politique. Les objectifs que nous nous donnons sont pluriannuels et nous prendrons le temps nécessaire de les discuter, de les mettre en œuvre et de les atteindre.

Proposition alternative :

A travers notre fonctionnement, même, nous souhaitons pouvoir trouver des manières de vivre, travailler et décider collectivement qui puissent être utiles ailleurs ~~en sortant des affrontements si répandus dans le monde du travail et de la politique~~ des alternatives aux modèles dominants. Les objectifs que nous nous donnons sont pluriannuels et nous prendrons nécessaire le temps de les discuter, de les mettre en œuvre et de les atteindre.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition alternative est adoptée.**

Nous nous efforcerons d'être une ~~société~~ association plus solidaire, plus démocratique et plus participative.

Propositions alternatives :

- 1 - Nous ~~nous efforcerons d'être~~ réaffirmons notre volonté de contribuer à une société plus solidaire, plus démocratique et plus participative.
- 2 - Nous ~~nous efforcerons d'être~~ œuvrons à construire une société plus solidaire, plus démocratique et plus participative.
- 3 - Nous ~~nous efforcerons d'être~~ contribuerons à construire une société plus solidaire, plus démocratique et plus participative.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition alternative est adoptée.**

Proposition d'ajout à la fin :

Nous nous engageons à mettre en œuvre tous les moyens pour appréhender le contexte actuel et être acteur de son changement.

Les propositions sont soutenues par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition d'ajout est adoptée.**

Proposition portant sur tout le texte :

Féminiser le texte

La proposition est soutenue par l'assemblée qui procède ensuite au vote. **La proposition est adoptée.**

Fin du processus de vote des propositions